

LE SITE EUROPATRADECAPITAL.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est pas agréé par l'AMF et ne devrait pas proposer le moindre produit aux épargnants français. La société qui l'exploite est sur la liste noire de l'autorité de contrôle autrichien et sur la liste noire de l'AMF depuis le 20/04/2022.

Le site internet

Il a été créé le 15/12/2021. Le whois n'est plus disponible.

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Nous publions la page accueil de ce site qui était visible le 14/01/2022 :

<http://web.archive.org/web/20220114094803/http://europatradecapital.com/>

Le nom de domaine est disponible. Il a été acheté par une société de service américaine le 04/03/2024.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 20 38 07 96 83

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Daniel HARPER

Les produits

Il est proposé de faire des opérations de trading

Les règlements

Le site utilise :

Un compte allemand ayant l'IBAN DE75 2022 0800 0090 5637 43 ouvert au nom de la société GCXTECHNOLOGY OU

Elle est aussi utilisée par le site sallixcapital.com qui a fait l'objet d'une enquête :

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-sallixcapital-com-rxkcapital-com/>

Les informations juridiques

Le site indique appartenir à la société FD Trade LLC, and has the company registration number: 329 LLC 2020 avec comme adresse First Floor, First St. Vincent Bank Ltd James Street, Kingstown St. Vincent and the Grenadines. Il s'agit en fait de l'adresse d'une banque..

Nous avons un très grand nombre de sites domiciliés dans ces deux belles îles. Il s'agit de paradis fiscaux.

Le site est sur la liste noire de l'AMF depuis le 20/04/2022.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

La société qui exploite ce site est sur la liste noire du FMA depuis le 15/04/2022 :

<https://www.fma.gv.at/fd-trade-llc/>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

